



Conseil Municipal du 21 Mars 2016 - Rapport 102 Sortie des Contrats de prêts structurés à risques Intervention de Philippe VIDAL, Adjoint aux Finances

Monsieur le Maire,
Madame et Messieurs les élu(e)s,
Mesdames, Messieurs,

Nous voici donc aujourd'hui à l'épilogue d'une longue procédure démarrée il y a plusieurs années.

Le rôle qui m'incombe aujourd'hui comme Adjoint aux finances de cette ville n'est pas de faire le procès de l'in-humanité d'un système financier décomplexé.

Le rôle qui m'incombe aujourd'hui comme Adjoint aux finances de cette ville n'est pas de faire le procès d'un état complice du système Dexia ou sauveur des collectivités locales.

Le rôle qui m'incombe aujourd'hui comme Adjoint aux finances de cette ville n'est pas de faire le procès de telle ou telle décision Municipale prise qui plus est dans un contexte différent de celui d'aujourd'hui.

Le rôle qui m'incombe aujourd'hui comme Adjoint aux finances de notre ville est de gérer au mieux pour le portefeuille des Villejuifois ainsi que pour l'avenir de notre ville la sortie de cette affaire de prêts structurés à risques.

Pour résumer, la question qui vous est posée ce soir est le maintien du contentieux juridique contre Dexia ou l'acceptation de la proposition de la SFIL et de l'aide du Fonds de soutien.

Pour mémoire, Villejuif est confronté à une dizaine de prêts structurés souscrits entre 2001 et 2007 (soit 42 % de la dette totale de la Ville), 7 présentent des risques plus ou moins grands de volatilité de leurs taux d'intérêts, et sur ces 7, les 4 plus risqués rentrent dans le cadre de l'aide apporté par l'Etat aux collectivités s'agissant de la prise en charge partielle des indemnités de sortie anticipée (IRA).

A noter que , 2 prêts sur ces 4 font déjà l'objet de taux dégradés faisant peser une lourde charge sur les finances de notre ville.

Dans le détail, si vous l'acceptez, la proposition qui nous est faite sur ces 4 prêts au capital restant dû total de 25 M€ serait alors un remboursement à taux fixe sur la durée initiale de l'emprunt, variant de 12 à 23 ans.

En contrepartie, la prise en charge des indemnités de sortie (IRA) de ces emprunts s'élevant à 36 M€ se ferait via un prêt sur 15 ans de la SFIL à leur prix coutant dont 19 M€ pris en charge par le Fonds de soutien via un remboursement annuel pendant 15 ans.

L'alourdissement net de notre dette de l'écart entre ces 36M€ moins les 19 du fond de soutien donc environ de 17M€, ainsi que l'arrêt des contentieux en cours sont malheureusement le prix à payer pour figer le risque que représente ces fameux prêts.

De plus, l'assainissement de notre structure de dette émettant un signe positif sur la santé financière de notre ville, nous permettra de plus grandes marges de manœuvres lors des négociations avec les banques pour les investissements futurs.

Je tiens à remercier chaleureusement le professionnalisme et la pugnacité de nos services financiers comme juridique sur le suivi et l'instruction de ce dossier complexe.

J'ai souhaité la plus grande transparence et la plus grande transversalité sur ce dossier dont le solde nous engage tous collectivement s'agissant notamment de la décision d'abandon ou non du contentieux en cours en contrepartie de ces propositions de refinancement.

Le conseil Municipal à régulièrement été informé de l'avancée de nos démarches vis-à-vis notamment de la sollicitation du fond de soutien.

2 commissions élargies ainsi qu'une réunion publique ont été réunies en présence notamment du Cabinet d'expert Finances Actives

Je ne rentre pas dans le détail des propositions financières qui nous sont faites et dont vous avez pu prendre connaissance dans le dossier. Sachez néanmoins que les chiffres présentés le sont « au maximum », la proposition finale exacte ne pouvant être faite qu'à la minute même de la signature du protocole. Le temps de l'administration et de la saine gestion n'est pas le temps de la milliseconde des transactions financières à haute fréquences.

Ce rapport a fait l'objet d'un vote favorable à l'unanimité moins une abstention en première commission.

Je vous remercie pour votre attention.